

Belfort, le 29 janvier 2019

Monsieur le Recteur,

La mise en place de la réforme du lycée s'accélère et avec elle les préoccupations de nombreux parents et enseignants.

La réforme prétend que les élèves auront un plus grand choix de parcours....

- Que penser, alors, quand un élève d'un des lycées du Territoire n'a accès dans son établissement qu'à 4 spécialités sur les 7 jugées comme étant des spécialités de base ?
- Quand des options disparaissent ?
- Quand il n'est possible de choisir l'option EPS que dans un seul lycée de la région ?

La réforme du lycée veut tendre vers une réduction des inégalités territoriales et sociales....

- Que penser, alors, quand un lycéen belfortain n'a en moyenne que 50 choix de combinaisons de spécialités possibles contre 120 pour un lycéen bisontin ?
- Quand des établissements du secteur privé se retrouvent surdotés en spécialités ?
- Quand la réforme met à mal l'éducation dite « nationale » avec 40 % du bac évalué sur des sujets choisis dans l'établissement et corrigés dans l'établissement ?

La réforme veut mettre l'accent sur l'accompagnement des élèves....

- Que penser alors de la marge d'autonomie limitée à 12h en seconde et 8h en première qui servira à financer ces heures d'accompagnement mais aussi les options, les dédoublements... ?
- Quels choix cornéliens devront être faits ? Quel en sera le bénéfice pour les élèves ?
- Que penser de l'accompagnement des élèves qui suivront un enseignement à distance ?

La réforme affirme améliorer les conditions d'apprentissage des élèves...

- Que penser alors des effectifs permanents de 35 élèves en spécialité et en tronc commun à cause d'une raréfaction des dédoublements ?
- Que penser des élèves qui seront parfois forcés de se déplacer pour suivre des enseignements mutualisés et dont les emplois du temps seront plus contraints encore pour être cohérents au sein d'un même bassin ?
- Que penser de la solution de cours par visioconférence ?
- Que dire d'un contrôle continu constitué de 21 épreuves sur un an et demi, auxquelles s'ajouteront les épreuves terminales ?

Les personnels enseignants ne sont pas crédules et réaffirment que l'objectif de **la réforme n'est en rien pédagogique, mais purement comptable**. Elle met en concurrence les établissements, les disciplines, les collègues, les territoires et aboutira à une hiérarchisation des diplômes que nous refusons.

L'enseignement en lycée a besoin d'être réformé. Mais une telle réforme, avec les ambitions qu'elle affiche, engageant nos enfants et le futur de notre nation ne devrait-elle pas faire l'objet, au minimum, d'un débat entre professionnels, si ce n'est national ? Que penser lorsque **les programmes, quasiment tous rejetés par le Conseil Supérieur de l'Éducation, seront, malgré tout, appliqués dès la rentrée ?**

Nous, membres du Collectif des enseignants des lycées publics de Belfort, rejetons cette réforme précipitée, mise en place dans des délais déraisonnables, qui acte la fin de l'ambition de la démocratisation scolaire, qui accentue les inégalités territoriales et sociales alors qu'elle affirme le contraire. **Nous en réclamons le retrait et demandons l'ouverture d'un véritable débat démocratique.**

Veillez croire, Monsieur le Recteur, à notre respectueuse considération et notre réel attachement à un service public de qualité et juste pour toutes et tous.

Collectif des lycées publics de Belfort contre la réforme

Contact : collectif-des-enseignants-de-belfort@googlegroups.com

Copie est adressée aux chefs d'établissement des lycées publics de Belfort, à la presse, aux syndicats.